

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

Date de révision: 01.03.2017

Code du produit: 218-CLP

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: VITA Zahnfabrik H. Rauter GmbH & Co. KG
Boîte postale: 1338
79704 Bad Säckingen
Téléphone: +49(0)7761-562-0
e-mail: info@vita-zahnfabrik.com
Internet: www.vita-zahnfabrik.com
Téléfax: +49(0)7761-562-299

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+49-(0)761-19240

Information supplémentaire

produit médical

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

Date de révision: 01.03.2017

Code du produit: 218-CLP

Page 2 de 9

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
72869-86-4	7,7,9-Trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diaza-hexadecan-1,16-diol-dimethacrylat (mixture of isomers)	20 - < 25 %
	Aquatic Chronic 3; H412	
94108-97-1	Ditrimethylolpropane Tetraacrylate	5 - < 10 %
	302-434-9 01-2119977121-41	
	Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H319 H411	
2867-47-2	méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle	5 - < 10 %
	220-688-8 607-132-00-3	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H312 H302 H315 H319 H317	
10373-78-1	Camphorquinone	5 - < 10 %
	233-814-1	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335	
75980-60-8	Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide	1 - < 5 %
	278-355-8	
	Repr. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H361f H317 H411	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylèneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

Date de révision: 01.03.2017

Code du produit: 218-CLP

Page 3 de 9

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

Date de révision: 01.03.2017

Code du produit: 218-CLP

Page 4 de 9

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèles de gants recommandés KCL DermatrillP NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration (durée maximale de port) 480 min

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Ventilation technique du poste de travail

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur:

pH-Valeur:

non déterminé

Modification d'état

Point de fusion:

non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

?

Point d'éclair:

151 °C

Inflammabilité

solide:

non déterminé

gaz:

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé

Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:

non déterminé

gaz:

non applicable

Température de décomposition:

non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:
(à 50 °C)

<=1100 hPa

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

Date de révision: 01.03.2017

Code du produit: 218-CLP

Page 5 de 9

Densité:	non déterminé
Hydrosolubilité:	Non
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	49,4 %
--------------------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
2867-47-2	méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle				
	par voie orale	ATE mg/kg	500		
	dermique	ATE mg/kg	1100		

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (méthacrylate de 2-diméthylaminoéthyle;

Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

Date de révision: 01.03.2017

Code du produit: 218-CLP

Page 6 de 9

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 3243

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE TOXIQUE, N.S.A.
((1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyl))bis
methacrylate; Aliphatic urethane acrylate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

6.1

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

6.1



Code de classement:

T9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

Date de révision: 01.03.2017

Code du produit: 218-CLP

Page 7 de 9

Dispositions spéciales: 217 274 601
Quantité limitée (LQ): 500 g
Quantité dégagée: E4
Catégorie de transport: 2
N° danger: 60
Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 3243
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE TOXIQUE, N.S.A.
((1-méthylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyl))bis methacrylate; Aliphatic urethane acrylate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 6.1



Code de classement: T9
Dispositions spéciales: 217 274 601 802
Quantité limitée (LQ): 500 g
Quantité dégagée: E4

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3243
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: SOLIDS CONTAINING TOXIC LIQUID, N.O.S.
((1-méthylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyl))bis methacrylate; Aliphatic urethane acrylate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 6.1



Dispositions spéciales: 217, 274
Quantité limitée (LQ): 500 g
Quantité dégagée: E4
EmS: F-A, S-A

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3243
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: SOLIDS CONTAINING TOXIC LIQUID, N.O.S.
((1-méthylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyl))bis methacrylate; Aliphatic urethane acrylate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 6.1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

Date de révision: 01.03.2017

Code du produit: 218-CLP

Page 8 de 9



Dispositions spéciales:	A50
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 kg
Passenger LQ:	Y644
Quantité dégagée:	E4
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	669
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	25 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	676
IATA-Quantité maximale (cargo):	100 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe de contamination de l'eau (D):	3 - pollue fortement l'eau
Résorption cutanée/sensibilisation:	Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

VITA VM LC OPAQUE PASTE und VM LC GINGIVA OPAQUE PASTE

Date de révision: 01.03.2017

Code du produit: 218-CLP

Page 9 de 9

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)